

REGLEMENT INTERIEUR du groupe d'échanges Afmkt- France sur Facebook

Le groupe d'échanges AFMKT-France sur FB est un PLUS !

C'est un espace ouvert à tous nos adhérents et pour s'y sentir bien, il nous faut partager un fonctionnement commun: savoir-vivre, respect et politesse sont donc de rigueur.

Il est obligatoire de créer un compte pour s'inscrire le site AFMKT- France

et de le consulter: <http://www.associationkystedetarlov.com/members/connect/>

1°) Chaque adhérent devra avoir en Ami le profil facebook:

- des administrateurs: **AFMKT-france, Mme Françoise Lixon, Mme Nicole Rmann, Mr Patrice Serra.**

- ainsi que les modérateurs: **Mme Van Ess et Mme Ludivine Binet.**

Il ne sera pas possible ensuite de les supprimer de vos amis, ni de les bloquer, ce qui pourrait être un motif d'exclusion du groupe.

2°) Pour les anciens adhérents: vous aurez 1 mois à dater de ce jour pour valider le règlement intérieur et le renvoyer en mail à **Mr Patrice SERRA** en précisant bien dans l'objet du mail:

=> **règlement intérieur groupe d'échanges** à: **maladiedetarlov-france@sfr.fr**

• L'adhérent s'engage à ne pas tenir des propos injurieux, à connotation religieuse, politique, sexuelle, à discrimination raciale, homophobe.

En cas de besoin, il devra régler cela en privé sur Messenger.

Pas de citations mentionnant **le nom d'un médecin**, ni d'un **organisme de santé**, c'est illégal de mentionner les coordonnées d'un médecin sans son accord.

• Pas d'échanges commerciaux et/ou publicitaires: donc pas de liens vers des sites où figurent des tarifs (en mp seulement).

• Pas de propos diffamatoires sur le profil Facebook d'un adhérent, en messages privés sur messenger, ou par mails privés.

Si un adhérent reçoit de tels propos, il peut en faire part au président ou à un membre du bureau.

• Le groupe d'échanges étant "**privé**", il s'engage à ne divulguer aucune information personnelle, ni les conversations qui y sont publiées (pas de capture d'écran), ni d'informations ayant trait à la vie privée d'un adhérent.

• N'étant pas médecin nous ne pouvons pas nous substituer ni remplacer le corps médical.

Pour toutes ces questions, l'association vous redirige vers vos médecins traitants ou spécialistes de la maladie de Tarlov à savoir **notre centre de Référence le C-MAVEM** au sein de l'hôpital du Kremlin Bicêtre, le service de neurochirurgie à l'hôpital de Colmar, mais aussi la plate-forme des maladies rares et Orphanet (portail des maladies rares en Europe). Pour trouver sur le site, aller sur: **Afmkt-france agit** => cliquez, déroulez => avant dernier poste => Adresse des Spécialistes.

=> cliquez, déroulez => dernier poste => les Centres Anti Douleurs.

• Si l'un des points n'est pas respecté, la présidente, avec l'accord du bureau pourra envoyer un 1er avertissement à l'adhérent et en cas de récidive la présidente pourra exclure de façon temporaire ou définitive celui ci du groupe d'échanges et de l'association.

Je soussignécertifie avoir lu le document ci-dessus.

Indiquer votre **pseudo Facebook obligatoire:**

Date, Signature, suivie de la mention « Lu et approuvé »:

